SANTÉ INDIVIDUELLE

Le carnet de vos services santé

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DE VOS SERVICES

Votre univers médical dédié

Document non contractuel.
Pour plus d'informations, se référer à votre notice d'information.

Angel

Votre santé est votre bien le plus précieux

Pour vous aider à la préserver, profitez d'Angel, un univers médical dédié pour répondre à toutes vos questions de santé, vous orienter et vous accompagner, en toute confidentialité, **au quotidien comme dans les moments difficiles.**

SERVICES INCLUS DANS VOTRE CONTRAT
SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Comment accéder à Angel ?

Créer son compte :

Pour visualiser la vidéo depuis votre smartphone,
scannez ce QR code

Angel

Depuis l'Espace Client
ou angel.fr

36 33
depuis la France
(coût d'un appel local)

+33 1 55 92 27 54
depuis l'étranger

OBTENEZ DES RÉPONSES À TOUTES VOS QUESTIONS DE SANTÉ

Des réponses à toutes vos questions santé

L'équipe Angel répond à vos interrogations médicales et sociales, pour vous et vos proches.

Une équipe d'experts

Infirmiers, médecins, conseillers services en santé, conseillers en Économie Sociale et Familiale, diététiciens, psychologues. L'équipe Angel vous conseille, facilite vos démarches et trouve des solutions adaptées à votre situation.

Un échange illimité en toute confidentialité

Échangez directement, par téléphone ou par chat, et autant de fois que le souhaitez avec l'équipe Angel. Les données sont protégées par le secret médical.

PRÉSERVEZ VOTRE FORME ET VOTRE SANTÉ

De précieux conseils

Calculez votre âge santé, découvrez des tests, articles et conseils pour rester en pleine forme !

Des vidéos pour votre forme et bien-être

Bénéficiez de vidéos d'entraînement sportif avec une coach et des vidéos Yogist pour vous aider à vous détendre.

Des programmes de coaching

Bénéficiez de programmes de coaching sélectionnés par des médecins pour leur efficacité : nutrition, sommeil, méditation... (gratuits ou à tarifs négociés).

Des défis santé pour se motiver

Challengez-vous avec les défis santé ! Cumulez des points en atteignant vos objectifs.

Accessible via **angel.fr, myeasysante.fr** et l'**application My Easy Santé,** téléchargeable depuis les stores.

AVEC LA

Téléconsultation Médicale(1)

CONSULTER UN MÉDECIN À DISTANCE 7/7

Un médecin disponible 7j/7
Des médecins généralistes sur rendez-vous

Vos ordonnances en ligne

Visioconférence
Échangez avec un médecin par vidéo et accédez à votre historique d'appel.

Secret médical garanti
L'entretien est protégé par le secret médical.

(1) La téléconsultation médicale est une garantie du contrat Santé.

ÉCLAIREZ VOS DÉCISIONS MÉDICALES

Un second Avis Médical spécialisé

Grâce au Second Avis Médical, vous disposez de l'expertise de médecins spécialistes experts de votre pathologie, pour confirmer un diagnostic en cas de maladies sévères, en cas de doutes sur le diagnostic ou sur le traitement

Un accompagnement médical tout au long du parcours

Vous êtes accompagnés par l'équipe médicale Angel. Une fois le dossier complet, le médecin spécialiste rendra son second avis médical dans un délai de 10 jours ouvrés.
Exemples de pathologies couvertes : cancer, opération d'un enfant, diabète, chirurgie orthopédique, maladies neurodégénératives, maladies cardiaques, orthopédie...

Des centres d'excellence

Un réseau constitué d'hôpitaux français dont notamment les établissements de l'AP-HP et les CHU des grandes métropoles françaises (Lille, Marseille...).

AVEC LE

Réseau de soins Itelis

SOIGNEZ VOTRE BUDGET SANTÉ

Un réseau de 12 000 professionnels de santé

Votre vue

Jusqu'à 40 % d'économie sur vos verres auprès de nos opticiens partenaires.

Et des partenariats pour faciliter votre quotidien :

Opticien à domicile
En partenariat avec Optical Center Mobile, l'opticien se rend au lieu de votre choix dans un véhicule équipé d'un matériel de haute technicité.

Point Vision
Obtenez des rendez-vous ophtalmologiques dans des délais courts grâce au partenariat établi avec 52 centres Point Vision répartis sur le territoire métropolitain.

Vos soins dentaires

Jusqu'à 9 % d'économie sur les prothèses les plus fréquentes.

Votre audition

Jusqu'à 15 % d'économie sur les aides auditives.
Tests auditifs en ligne.

De nombreux avantages : dispense d'avance de frais, marques de qualité, garanties après-vente performantes...

Votre bien-être

Des tarifs négociés chez les ostéopathes, chiropracteurs, psychologues et diététiciens du réseau.

Depuis l'Espace Client et prochainement sur angel.fr

La plateforme digitale d'Itelis, comment ça marche ?

Un outil simple pour géolocaliser le praticien de votre choix, vous informer en matière de Santé, activer votre garantie dépannage Optique, etc.

Pour visualiser la vidéo depuis votre smartphone,
scannez ce QR code

Itelis en 3 étapes :

1 Localiser et identifier votre partenaire

- Par Internet depuis l'**Espace Client Santé et prochainement sur angel.fr**
- Par téléphone en appelant le centre de gestion de votre complémentaire santé
- Pour les opticiens et les audioprothésistes : grâce à l'autocollant figurant sur les vitrines

2 Présenter votre carte de Tiers payant sur laquelle figure la mention Itelis

3 Demander à bénéficier des avantages du réseau Itelis

PRÉPAREZ AU MIEUX VOTRE HOSPITALISATION

Palmarès des hôpitaux et cliniques[1]

- Comparez les établissements de santé.
- Choisissez votre lieu d'hospitalisation grâce à des informations complètes.

Analyse tarifaire et dépassements d'honoraires

- Évaluez votre devis par rapport aux prix du marché.
- Obtenez un avis sur le dépassement d'honoraires et abordez le sujet financier plus facilement avec votre chirurgien.

Check-list

Des conseils pratiques pour préparer votre hospitalisation ou celle d'un proche.

(1) Données de santé extraites du Programme de Médicalisation des Systèmes d'Informations (PMSI).

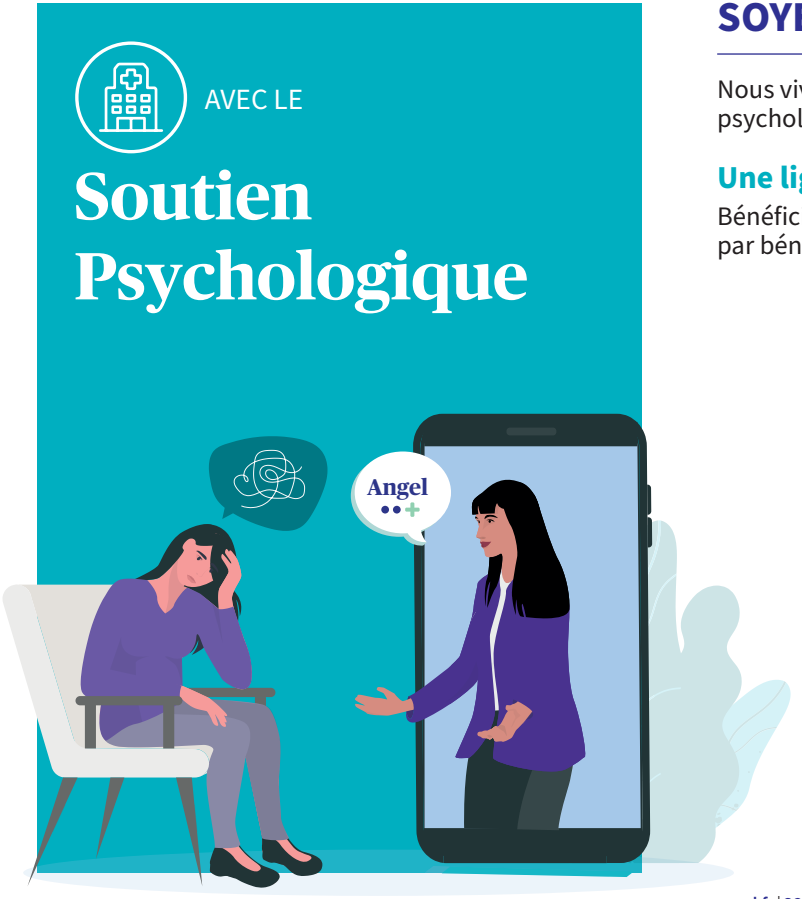

SOYEZ ÉCOUTÉ

Nous vivons tous des situations pouvant avoir des conséquences psychologiques non négligeables.

Une ligne d'écoute psychologique

Bénéficiez chaque année de 4 entretiens téléphoniques par bénéficiaire âgé de + 18 ans.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LES MOMENTS IMPORTANTS

Rapatriement médical en cas d'atteinte corporelle grave à plus de 30 km du domicile

Prise en charge du rapatriement[1] sanitaire par un moyen de transport adapté :

- vers le centre hospitalier le mieux adapté à l'état de santé ou le plus proche du domicile
- vers le domicile

Prise en charge du retour d'un ou plusieurs proches accompagnant le rapatrié et si besoin, du retour des animaux domestiques.

Hospitalisation (y compris en ambulatoire) ou immobilisation à domicile > à 5 jours

- Aide-ménagère[2]
- Garde-malade[3]
- Garde-enfants[3]
- Garde et transfert des animaux domestiques[4]
- Soutien scolaire[5]
- Garde de personne dépendante[6]

(1) La décision du rapatriement est prise en fonction des seuls impératifs médicaux.
(2) Dans la limite de 40h.
(3) Une fois par an dans la limite de 40h.
(4) Une fois par an dans la limite de 250 €.
(5) Dans la limite de 15h/ semaine dans l'année scolaire en cours si l'absence scolaire est supérieure à 15 jours consécutifs. Cours dispensés à partir du 16e jour.
(6) Une fois par an dans la limite de 20h et de 500 €. Service valable uniquement pour les formules Ma Santé 200 % Néo (avec ou sans module) et 400 % Tradi.

Votre + AXA : au-delà d'Angel, découvrez l'association AXA Entraide

AXA Entraide

Votre + AXA : **au-delà d'Angel, découvrez l'association AXA Entraide**

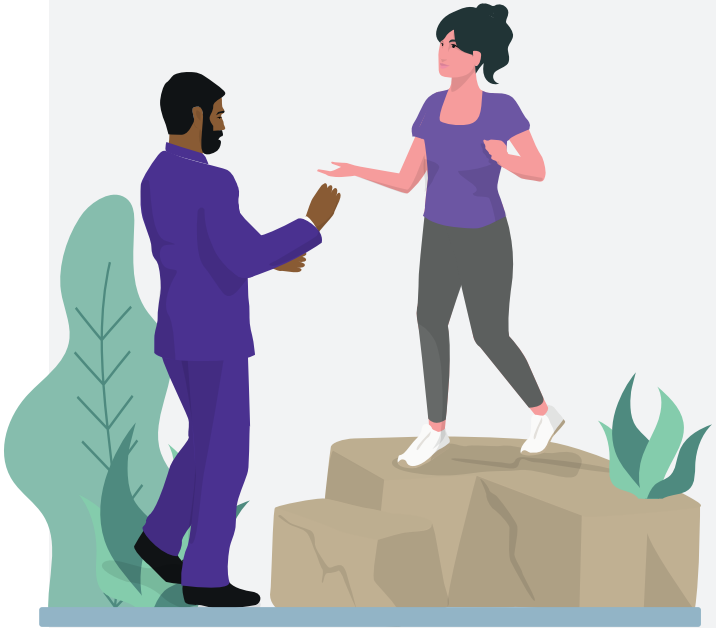

AXA entraide est une association à but non lucratif qui vous apporte une aide en cas de situation humaine et financière difficile aggravée par un évènement déclencheur de détresse sociale (sinistre, maladie, accident...).

Exemples de participations accordées[1]

- Pour les personnes en situation de handicap : aide à l'acquisition d'un fauteuil roulant, à l'aménagement d'une maison ou d'un véhicule....
- Pour permettre l'accès aux soins : aide au financement de dépenses de santé non remboursées...
- Pour rebondir en cas de coups durs : aide au financement d'obsèques ou de dépenses en lien avec le contrat d'assurance...

Une mise en œuvre rapide

Une fois votre dossier établi il est ensuite présenté au comité de fonds de l'association qui statue et met en œuvre sa décision si la demande d'aide est acceptée.

Comment nous contacter ?

service.axaentraide@axa.fr

(1) Sous réserve d'acceptation de la demande d'aide en tenant compte des circonstances particulières, des charges et des ressources du foyer.

Vos notes personnelles

Vos notes personnelles

Retrouvez l'ensemble
de vos services santé sur **angel.fr**

OFFRE CITOYENNE

CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ : avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur **axa.fr**

La Téléconsultation est une consultation médicale à distance assurée par un médecin inscrit à l'Ordre des Médecins. Accessible 24h /24, 7j /7, partout dans le monde, elle est réservée aux bénéficiaires AXA France. L'entretien est protégé par le secret médical. Avec l'accord du patient, un compte-rendu est envoyé au médecin traitant, qui reste au centre du parcours de soins. Si nécessaire, une ordonnance peut être transmise au pharmacien choisi par le patient et avec son accord, partout dans l'Union européenne. Si une situation d'urgence est détectée, le patient est orienté vers un service d'urgence. La Téléconsultation AXA est conforme au décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémédecine. Les données sont hébergées en France auprès d'un hébergeur agréé et sont conservées 20 ans. La Téléconsultation AXA ne se substitue ni au médecin traitant, ni aux urgences, ni à une consultation spécialisée, notamment psychologique, ni aux consultations nécessitant un examen clinique ou des examens complémentaires spécialisés. Aucun arrêt de travail, certificat médical ou renouvellement d'ordonnance ne peut être délivré. En santé individuelle le nombre de consultations est limité à 12 par an et par bénéficiaire.

AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances Vie Mutuelle,** Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes Siren 353 457 245
• **AXA France IARD,** Société Anonyme au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex. Entreprises régies par le code des assurances.
• **AXA Assistance France** société anonyme 6 rue André Gide 92320, 92320 Châtillon au capital de 2 082 094 €, Immatriculée à Nanterre RCS 311 338 339.

Réf. 1002107 06 2023